

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-680706

103928

par courrier

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1818 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : ABOUEL TOUOUB AHMED

Date de naissance :

Adresse : Solomat 1 N° 1572 Agadez (Gardes)

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur BAKAL BRAHIM
MÉDECINE GÉNÉRAL
371 Place du Marché Quartier Ind
Hay Hassani - Marrakech
Tél. : 05 24 34 24 90

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/12/22

Nom et prénom du malade : Moulay Bouazza Mouad Age : 1951

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : DNE D + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadez Le : 12/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : ABOUEL TOUOUB AHMED

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/22	Ch	-	120 000	INPE : 071017362 Docteur BAKAL BRAH MÉDECINE GÉNÉRAL 371 Place du Marché Quartier Hay Hassani - Marrakech 34 34 24 90

attestant le Paiement des cotisations

INPE : 071017362

Docteur BAKAL BRAHIM

MÉDECINE GÉNÉRAL

Place du Marché Quartier Ind

Hay Massani - Marrakech

Tél. : 05 24 34 24 90

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE KARAM ADDAJ RICHAM 11 Marrakech 34 98 88 INPE : 072030015	17/11/22	730,80

PHARMACIE KARAM
EL HADDAJ Nigam
 35 24 34 98 88
 0035 - INPE : 072

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/01/22	B.N.O.	100 DH

Cachet et signature du
Laboratoire et du Radiologue

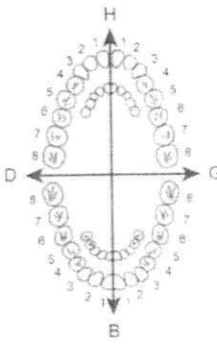
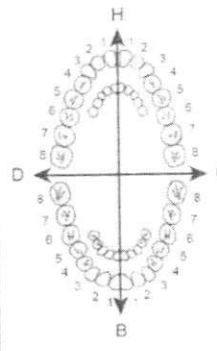
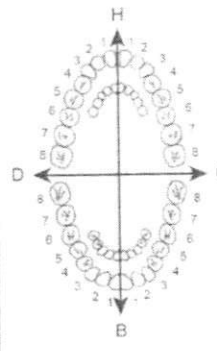
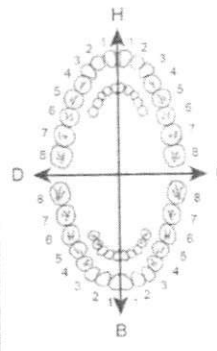
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533410 0000000 D 21433552 0000000 G 0000000 35533411 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRACTICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRACTICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX																		
				MONTANTS DES SOINS																		
O.D.F. PROTHESES DENTAIRE	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX																		
	<table><tr><td colspan="2">H</td></tr><tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td colspan="2">G</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr><tr><td colspan="2">B</td></tr></table>					H		25533412	21433552	00000000	00000000	G		00000000	00000000	35533411	11433553	B				
	H																					
	25533412	21433552																				
	00000000	00000000																				
	G																					
	00000000	00000000																				
	35533411	11433553																				
	B																					
	[Création, remont, adjonction]																					
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession																						
				DATE DU DEVIS																		
				DATE DE L'EXECUTION																		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Brahim BAKAL

Médecine Générale

Expert assermenté près la cour d'appel

371, Place du Marché (près cinéma Saâda)

Hay Hassani - Marrakech

Tél: C. 05 24 34 24 90

bakal.brahim@icloud.com

دكتور ابراهيم بقال

الطب العام

خبير محلف لدى محكمة الاستئناف

371 ساحة المارشي (قرب سينما السعادة)

الحي الحسني - مراكش

الهاتف العيادة : 05 24 34 24 90

Marrakech, le

10/11/22

مراكش في

Brahim BAKAL

81,52 x 11
Prepar 50mg (30gr) (no 5) (52)
19/11/22

36,22 x 11
+ 36,22 x 11
19/11/22

78,00 x 2
26,00 (no 2) (52)
19/11/22

54,60
730,80
19/11/22

صيدلية كرام
PHARMACIE KARAM
EL HADJALI Hicham
1548, Socorpa 1 - Marrakech
Tél : 05 24 34 98 88
ICE : 00050454600035 - INPE : 072036015

Docteur BRAHIM BAKAL
— MEDECINE GENERALE —
371 Place du Marché Quartier Ind
Hay Hassani - Marrakech
Tél. : 05 24 34 24 90

MEFSAL® 7.5 mg
20 comprimés

6 118000 081999



PREZAR® 50mg
Losartan
30 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 041627



PREZAR® 50mg
Losartan
30 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 041627



PREZAR® 50mg
Losartan
30 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 041627



BETASERC 24 MG
CP B30

6 118000 012641



BETASERC 24 MG
CP B30

6 118000 012641



BETASERC 24 MG
CP B30

6 118000 012641



Stagid® 700 mg
30 Comprimés sécables

6 118000 021285



Stagid® 700 mg
30 Comprimés sécables

6 118000 021285



Stagid® 700 mg
30 Comprimés sécables

6 118000 021285



Stagid® 700 mg
30 Comprimés sécables

6 118000 021285



Docteur Brahim BAKAL

Médecine Générale

Expert assermenté près la cour d'appel

371, Place du Marché (près cinéma Saâda)

Hay Hassani - Marrakech

Tél: C. 05 24 34 24 90

bakal.brahim@icloud.com

الدكتور ابراهيم بقال

الطب العام

خبير محلف لدى محكمة الاستئناف

371 ساحة المارشي (قرب سينما السعادة)

الحي الحسني - مراكش

الهاتف العيادة : 05 24 34 24 90

Marrakech, le 17/1/22 مراكش في

N° Baal Moussa Kucce

Hb glyquee

Docteur BRAHIM BAKAL
MEDECINE GENERALE
371 Place du Marché Quartier Ind
Hay Hassani - Marrakech
Tél.: 05 24 34 24 90

LABORATOIRE
Analyse de
Askour Sidi
Marrakech
22 07

LABORATOIRE AZLI d'ANALYSES MEDICALES

INPE: 077164390

IF: 25227998

ICE: 002074967000084 TP: 67100542

FACTURE: 0463/22

MARRAKECH le

26/01/2022

Nom et prénom

MR ABOU EL MOUROUA AHMED

Référence

21I350

Médecin prescripteur

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
Hb GLYCOSYLEE.HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	100
Total du (B)	B 100
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	100,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT DIRHAMS

LABORATOIRE AZLI

Analyses Médicales

Askejeur Socoma A Lot 89 Marrakech

Tél/fax : 06 24 40 32 87



Dr. CHINBO Mehdi
Médecin Biologiste

- Diplômé de la Faculté de Médecine de Marrakech
- Ancien médecin biologiste attaché des Hôpitaux de Paris
- Diplôme spécialisé en Hématologie Hémostase de l'université Paris-Descartes
- Diplôme universitaire en infertilité du couple, médecine reproductive, spermologie et PMA à Montpellier

الدكتور شنبو المهدي
طبيب إحيائي

- خريج كلية الطب بمراكش
- طبيب إحيائي سابق بمستشفيات باريس
- دبلوم جامعي في علم الدم بكلية باريس
- دبلوم جامعي في المساعدة الطبية على الإنجاب و عقم الزوجين بمونبولي

Prélèvement du : 17/01/2022 à 10:37

Résultats édités le: 17/01/2022



MR ABOU EL MOUROUA AHMED

Dossier N° 21I350

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE
(BIOSYSTEMS A25/A15)

HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1c) : 9,40 % (*) 4,0 à 6,0 % (Selon NGSP)
(HPLC (Automate: TOSOH GX-723))

Total de pages: 1

Dr. CHINBO Mehdi
médecin Biologiste
LABORATOIRE AZLI
Askejour Socoma A Lot 89 Marrakech
Tél/Fax : 05 24 49 32 07

* GLYCOHEMOGLOBIN REPORT *

2022/01/17 10:41

TOSOH CORPORATION V01.24

NO: 0018 TB 0002 - 08

ID: 20220117051

CAL(N) = 1.1310X + 0.8558

NAME	%	TIME	AREA
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.5	0.24	7.53
A1B	1.0	0.33	15.00
F	0.6	0.46	8.50
LA1C+	3.2	0.55	46.10
SA1C	9.4	0.68	109.29
A0	87.1	1.04	1259.22
TOTAL AREA			1445.64

HbA1c 9.4%

HbA1 11.0 % HbF 0.6 %
0% 15%

